



FÉDÉRATION D'ATHLÉTISME  
DE POLYNÉSIE FRANÇAISE

Type de réunion Conseil Fédéral

Date 17 janvier 2020

Début 15h37

Fin 19h00

Diffusion Présidents des clubs

Prochaine réunion non définie

Rédacteur Peter MEUEL

Date de validation

### Participations

Membres	Présent	Absent	Procuration
Mme Cécile GILROY	x		
M. Dany VICENTE	x		
M. Peter MEUEL	x		
M. Moana KERVELLA	x		
Mme Aurore MARQUIS	x		
Mme Évelyne RAMOND	x		
Mme Véronique BOYER		x	
Mme Stéphanie SANQUER	x		
Mme Hélène LALLEMANT	x		
M. Guy RAMOND	x		
M. Olivier AGUSSAN		x	
M. Thierry GARDON		x	
M. Thierry GENTILLY		x	
M. Apolosi FOLIAKI		x	

M. Thierry TONNELIER	x		
M. Tumatai DAUPHIN	x		

Sur convocation de Mme Cécile GILROY, présidente (PR) de la FAPF, le Conseil Fédéral (CF) de la FAPF s'est réuni le vendredi 17 janvier 2020 au siège de la FAPF, au Stade Pater. À 15h37, la PR remercie les membres présents et ouvre le CF.

## Ordre du jour

### 1) Vote des PV des Bureaux Fédéraux précédents

La PR procède à la mise au vote des PV des réunions du Bureau Fédéral (BF) qui se sont tenues depuis le dernier CF, à savoir celui du 13 novembre 2019. Il y a eu 3 réunions du BF, à savoir:

- le 22 novembre 2019
- le 06 décembre 2019
- le 18 décembre 2019

Les PV de ces réunions sont projetés à l'ensemble du CF et leurs contenus sont expliqués par la PR et le Secrétaire Général (SG). Chaque PV est mis successivement au vote du CF. Les résultats de ces votes sont:

- le PV du BF du 22 novembre 2019 est adopté à l'unanimité
- le PV du BF du 06 décembre 2019 est adopté à l'unanimité
- le PV du BF du 18 décembre 2019 est adopté à l'unanimité

### 2) DTN

La PR demande à ce que le CF se prononce sur une proposition du BF, à savoir le changement de dénomination du poste de M. Thierry TONNELIER, actuellement Cadre Technique (CT) de la FAPF. La PR demande à MM. TONNELIER et DAUPHIN de quitter momentanément la salle de réunion.

Considérant les missions accomplies par M. TONNELIER, son expertise, et son apport indéniable à la FAPF, le BF souhaite que M. TONNELIER soit nommé Directeur Technique de la FAPF.

Le CF n'émet aucune remarque. La PR met au vote cette proposition. Le changement de dénomination du poste de M. TONNELIER de «Cadre Technique» à «Directeur Technique» est adopté à la majorité requise. MM. TONNELIER et DAUPHIN regagnent la salle de réunion.

### 3) Présentation et approbation des comptes 2019 de la FAPF

La PR laisse la parole à M. Moana KERVELLA, Trésorier (TR) de la FAPF. Le TR présente le bilan 2019 en 2 temps, à savoir :

- le bilan financier 2019, d'un montant total de 41 263 296 FCFP
- l'annexe des comptes annuels 2019

Le CF n'émet aucune remarque. La PR met au vote la clôture du bilan 2019 de la FAPF. À l'unanimité, le CF arrête et approuve les comptes 2019 pour présentation à l'AG.

#### **4) Vote du budget prévisionnel 2020**

Le TR présente ensuite le budget prévisionnel 2020. Il s'élève à un montant total de 52 964 808 FCFP.

Le CF n'émet aucune remarque. La PR met au vote le budget prévisionnel 2020. Le budget prévisionnel 2020 est adoptée à l'unanimité.

#### **5) Point sur le déplacement en métropole**

La PR rappelle qu'un déplacement en métropole est prévu du 20 au 26 janvier 2020. Durant ce déplacement, la PR, le DT et le SG rencontreront différentes pôles et directions de la Fédération Française d'Athlétisme (FFA), dont M. André GIRAUD, le Président de la FFA et M. Patrice GERGES, le DTN de la FFA.

Le TR présente un budget prévisionnel pour ce déplacement. Ce budget s'élève à 202 500 FCFP et n'inclut pas de frais d'hébergement car la PR, le DT et le SG ont des moyens de se loger à Paris.

Le CF n'émet aucune remarque.

#### **6) Questions diverses**

##### **6.1) Achat d'une imprimante multifonction laser.**

Le TR souhaite que la FAPF se dote d'une imprimante multifonction laser. Ce souhait est motivé par les besoins d'éditions de la FAPF. Ces éditions sont des petits tirages, qui ne bénéficient donc pas de tarifs avantageux chez les éditeurs de la place, mais qui restent coûteux en consommable. Le TR propose deux modèles: un à 45 000 FCFP et un à 90 000 FCFP. La principale différence étant que le second modèle est en couleur. Le TR et le DT propose l'achat du modèle couleur.

Le CF n'émet aucune remarque. La PR met au vote l'achat d'une imprimante multifonction laser couleur. L'achat d'une imprimante multifonction laser couleur est adopté à l'unanimité.

##### **6.2) Achat d'une jauge à vent**

Le TR propose l'acquisition d'une jauge de vent autonome compatible avec le système de «photo finish» de la FAPF. Cet équipement coûte 2950 USD.

Le CF n'émet aucune remarque. La PR met au vote de cet équipement. L'achat d'une jauge de vent autonome compatible avec le système de «photo finish» de la FAPF est adopté à l'unanimité.

### **6.3) Non respect du règlement de l'utilisation du stade**

Les clubs d'athlétisme constate un manque de plus en plus flagrant au respect des règles du stade. En effet, le stade Pater est réservé tous les jours de la semaine, de 17h à 19h, aux seuls clubs membres de la FAPF. Des personnes non membres de ces clubs, et en particulier de jeunes enfants, viennent jouer autour des athlètes en plein entraînement. En plus de la gêne engendrée, cela pose un réel problème de sécurité.

Le CF demande que la FAPF sollicite l'IJSPF pour une stricte application du règlement d'occupation du stade Pater.

De même, les bacs de saut en longueur sont richement fournis en herbe de toute sorte et sont pauvres en sable. Quand à la fosse de steeple, elle sert de base de replis à la moitié des moustiques de l'île.

Le CF demande que la FAPF rappelle à l'IJSPF son obligation d'entretien du Stade Pater.

Plus aucune remarque n'étant faite, plus aucune question diverse n'étant portée à la connaissance de la PR, cette dernière clôt la réunion à 19:00.

Mme Cécile GILROY  
Présidente de la FAPF

M. Peter MEUEL  
Secrétaire Général de la FAPF